



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit d'impôt

Question écrite n° 130854

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conditions des aides fiscales pour l'emploi à domicile dont sont privées certaines catégories sociales. Si les salariés et les chômeurs peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt, par contre les retraités non imposables sont privés de cette aide alors qu'ils ont souvent besoin de l'assistance d'un salarié en raison de leur âge. Les emplois payés par le CESU notamment sont une aide précieuse. Il lui demande si une extension pourrait être envisagée pour cette catégorie sociale des retraités non imposables.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130854

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2372

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)